

P E M B R O K E

G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
31 DÉCEMBRE 2017

DATE DE FORMATION
11 DÉCEMBRE 1984

ÉQUIPE DE GESTION DE PORTEFEUILLE
CANSO INVESTMENT COUNSEL LTD.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non ses états financiers intermédiaires ou annuels complets. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 668-7383 ou par la poste, au 150, rue King Ouest, bureau 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9 ou en visitant notre site Web au www.pml.ca ou le site de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un ou l'autre de ces moyens (sauf sur le site SEDAR) pour obtenir les renseignements trimestriels sur le portefeuille du Fonds. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration et le dossier de vote par procuration.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'Obligations Canadien GBC (le « Fonds ») vise à procurer aux investisseurs un haut niveau de revenu et une appréciation du capital tout en le préservant en investissant surtout dans des obligations, des débentures et d'autres instruments de créance de gouvernements et de sociétés canadiens et étrangers. Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, nous investissons essentiellement dans des obligations de haute qualité de sociétés canadiennes et étrangères et dans des obligations fédérales.

Risque

Le risque global du Fonds est présenté dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant influencer le niveau global du risque associé à un placement dans le Fonds n'a été apporté pendant l'exercice. Le Fonds convient aux investisseurs qui veulent dégager un revenu élevé et une appréciation du capital tout en le préservant et qui ont un seuil de tolérance faible à l'égard du risque. Canso Investment Counsel Ltd. est le gestionnaire de portefeuille de Le Fonds d'Obligations Canadien GBC.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les parts de catégorie A et de catégorie O du Fonds ont enregistré un rendement de 1,52 % et de 2,32 %, respectivement (1,05 % et 1,90 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). En comparaison, l'indice de référence du Fonds, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, a enregistré un rendement de 2,51 % pour la même période (1,67 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016).

Au premier semestre de 2017, les marchés ont constaté un changement de ton de la part de la Banque du Canada, qui a inversé le cours de son action par rapport aux baisses de taux d'intérêt d'« urgence » de janvier 2015. Après avoir relevé son taux de financement à un jour cible à 0,75 % en juillet, puis à 1 % en septembre, la Banque du Canada s'est inquiétée des effets que pourraient avoir la mise en application de règles d'attribution plus strictes des prêts hypothécaires ainsi que les négociations de l'ALENA, et a donc choisi de maintenir les taux inchangés au dernier trimestre de 2017. Les marchés se sont projetés au-delà du feuilleton politique et ont produit de bons rendements portés par des statistiques économiques solides aux États-Unis et au Canada. La Réserve fédérale américaine a relevé les taux d'intérêt en décembre pour la troisième fois en 2017, promettant de ne pas s'en tenir là, en particulier après l'adoption par le Congrès des États-Unis d'importantes baisses d'impôts.

Sur le marché obligataire canadien, la forte demande à l'occasion d'importantes nouvelles émissions au deuxième semestre de 2017 a, dans un premier temps, contribué à comprimer les taux. À mesure que l'année avançait, les nouvelles économiques étaient meilleures que prévu en termes de création d'emplois, de croissance des salaires et de chômage, ce qui a eu pour effet de faire remonter les taux d'intérêt à court terme et de réduire la pente de la courbe des taux. La baisse des taux à long terme a créé une importante différence de rendements entre les titres à long et à court terme. L'indice des obligations de sociétés à long terme a produit un rendement solide de 8,8 % cette année, mais sa durée était très élevée, de 15,8 ans, tandis que l'indice des obligations de sociétés à moyen terme affichait 2,6 % avec une durée de 6,2 ans. Sur l'année, l'indice des obligations de sociétés a dégagé un rendement de 3,4 %, dépassant l'indice des obligations du Canada (0,1 %) de 3,3 % et l'indice global (2,5 %) de 90 points de base. Cependant, l'indice des obligations de sociétés a accusé un retard sur les indices des obligations provinciales et municipales, dont les rendements s'établissaient à 4,3 % et 4,7 %, respectivement.

Les obligations de sociétés et à long terme se sont bien tenues, en particulier celles de Highway 407 et de TransCanada Pipelines, mais la contreperformance est attribuable au fait que le Fonds ne peut pas investir dans des obligations notées BBB, alors que les obligations BBB à long terme ont profité d'une contraction des écarts de taux.

Au 31 décembre 2017, la valeur liquidative totale du Fonds pour les parts de catégorie A était de 25,1 M\$ comparativement à 31,6 M\$ au 31 décembre 2016. La valeur liquidative totale pour les parts de catégorie O était de 17,9 M\$ au 31 décembre 2017 comparativement à 15,5 M\$ au 31 décembre 2016. La position de trésorerie représentait 0,1 % de la valeur liquidative. Le nombre de parts de catégorie A en circulation du Fonds au 31 décembre 2017 s'élevait à 2,0 millions comparativement à 2,4 millions au 31 décembre 2016. Le nombre de parts de catégorie O en circulation du Fonds au 31 décembre 2017 s'élevait à 1,4 million comparativement à 1,2 million au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, la plus-value latente des placements se chiffrait à 1,1 M\$ par rapport à 1,4 M\$ au 31 décembre 2016, ce qui correspond à une diminution de la plus-value latente des placements de 0,3 M\$. Les pertes nettes réalisées à la vente de placements du Fonds au cours de l'exercice s'élevaient à 149 555 \$.

Résultats d'exploitation (suite)

Frais et charges

Durant l'exercice, les frais de gestion et les charges d'exploitation encourues par le Fonds ont totalisé 344 016 \$. Gestion privée de placement Pembroke Ltée (« GPPP ») a absorbé 13 458 \$ des charges d'exploitation encourues par le Fonds. GPPP peut renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation à tout moment, sans avis à cet égard, à son entière discrétion. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour les porteurs de parts de catégorie A s'est élevé à 1,01 % et à 0,22 % pour les porteurs de parts de catégorie O, déduction faite des charges prises en charge.

Opérations des porteurs de parts

Pour l'exercice, le Fonds a inscrit une entrée de capitaux de 8,8 M\$ en raison des souscriptions et une sortie de capitaux de 12,4 M\$ à la suite des rachats.

Transactions entre parties liées

GPPP est le Gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire s'acquitte de la gestion courante des affaires et des opérations du Fonds. Les honoraires versés au Gestionnaire à cet égard apparaissent dans la section « Frais de gestion » de ce rapport. Ces transactions entre parties liées se déroulent dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur d'échange, qui représente la somme en contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Événements récents

Perspectives

Comme plus de 22 % du Fonds étaient investis dans des billets à taux variables à la fin de l'année, le Fonds continue d'être bien positionné en cas de hausse des taux d'intérêt en 2018. Cette position est considérée comme prudente, car les investisseurs ne sont pas adéquatement rétribués pour le risque de durée avec des obligations du Canada à long terme de 2,3 %.

Frais de gestion

Le 14 avril, 2017, GPPP a annoncé une réduction des frais de gestion pour Le Fonds Marché Monétaire GBC, Le Fonds d'Obligations Canadien GBC (parts de catégorie A), Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC et Le Fonds de Croissance Canadien GBC. Le 1er juillet 2017, GPPP a réduit les frais de gestion de le Fonds d'Obligations Canadien GBC (parts de catégorie A) de 0,75 % à 0,65 %. Ces réductions ont pour objectif d'assurer que les Fonds communs GBC demeurent abordables sur le marché du fonds de placement canadien.

À la suite des assemblées extraordinaires des porteurs des Fonds communs GBC détenus le 8 janvier 2018 (les « assemblées »), GPPP a annoncé que les porteurs de parts avaient approuvé un nouveau modèle de paiement des honoraires. Aux termes de cette nouvelle structure de paiement des honoraires, des honoraires de gestion ne seront plus imputés aux Fonds. En revanche, les honoraires de gestion seront imputés directement aux porteurs de parts. Sous réserve des honoraires maximaux présentés ci-dessous, des honoraires de gestion seront imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion. Ces honoraires de gestion devront être payés directement à GPPP au moyen du rachat (sans frais) d'un nombre suffisant de parts des Fonds détenus. Cette nouvelle formule donne lieu à une transparence accrue des frais, harmonise la structure de frais des fonds communs de placement avec celle des fonds en gestion commune et, dans certain cas, résulte en une réduction des frais.

Les résultats des voies exprimées aux assemblées ont été l'approbation d'une résolution ordinaire visant l'approbation de modifications aux déclarations de fiducie de Le Fonds Marché Monétaire GBC, de Le Fonds d'Obligations Canadien GBC, de Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC, de Le Fonds de Croissance Canadien GBC et de Le Fonds de Croissance International GBC. Par ailleurs, les parts de catégorie O de Le Fonds d'Obligations Canadien GBC seront converties en parts de catégorie A de Le Fonds d'Obligations Canadien GBC et les catégories O cesseront d'être distribuées. Cette conversion entraînera le rachat, sans frais, des parts de catégorie O en circulation et l'émission de parts de catégorie A.

À la suite de cette approbation, le montant des honoraires de gestion payé par les porteurs de parts sera déterminé en fonction du montant de l'actif sous gestion, sous réserve des honoraires de gestion annuels maximaux présentés ci-après :

PEMBROKE
LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Événements récents (suite)

Nom du Fonds	Actif sous gestion		
	Moins de 1 M\$	Entre 1 M\$ et 5 M\$	Plus de 5 M\$
Le Fonds Marché Monétaire GBC	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Le Fonds d'Obligations Canadien GBC	0,65 %	0,50 %	0,40 %
Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC	1,30 %	1,20 %	0,85 %
Le Fonds de Croissance Canadien GBC	1,70 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance Américain GBC Inc.	1,50 %	1,50 %	1,00 %
Le Fonds de Croissance International GBC	1,50 %	1,50 %	1,00 %

GPPP a soumis un prospectus simplifié modifié et une notice annuelle modifiée le 15 janvier 2018 auprès des autorités de réglementation et a reçu leur approbation le 25 janvier 2018.

Le nouveau modèle de paiement des honoraires entrera en vigueur rétroactivement le 1er janvier 2018.

Rendement passé

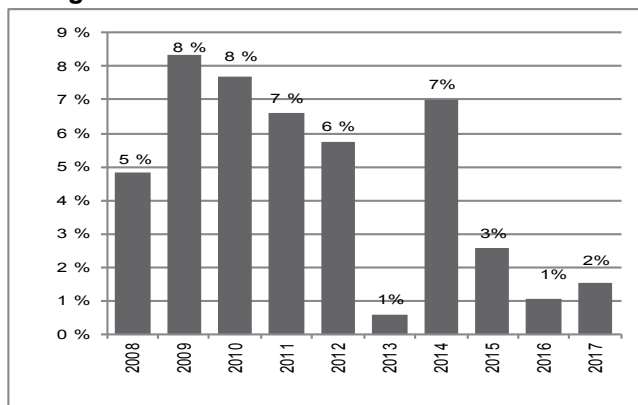
Les taux de rendement indiqués correspondent au total des rendements annuels composés historiques compte tenu des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les autres charges facultatives qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur peut augmenter ou diminuer et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Ainsi, vos gains en capital diminuent ou votre perte en capital augmente lors d'un rachat subséquent par le Fonds, de sorte que ce montant n'est plus imposé entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

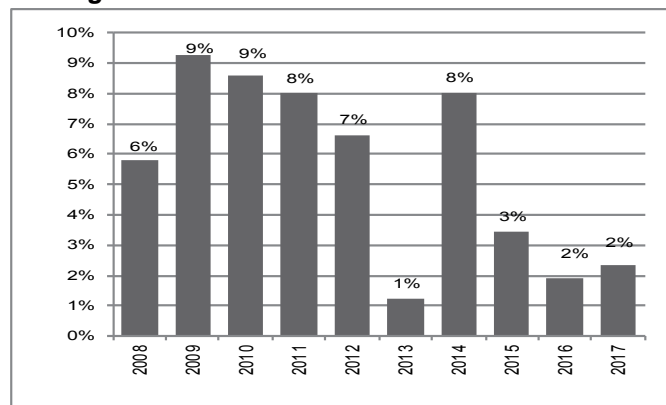
Rendements d'un exercice à l'autre

Le graphique à bandes présente le rendement du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la fin de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Les pourcentages indiqués ont été arrondis au nombre entier le plus proche en raison de contraintes d'espace.

Catégorie A



Catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant présente le total du rendement composé annuel du Fonds pour les périodes indiquées closes le 31 décembre 2017. Le total du rendement composé annuel est également comparé à celui de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, calculé de la même façon.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement total.

31 décembre 2017	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la formation du Fonds
Catégorie A	1,52 %	1,71 %	2,53 %	4,56 %	7,21 %
Catégorie O	2,32 %	2,55 %	3,36 %	5,43 %	S.O
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	2,51 %	2,56 %	3,01 %	4,67 %	7,97 %

(1) L'indice obligataire universel FTSE TMX Canada comprend environ 750 obligations d'une durée à l'échéance de un an à trente ans. Il est conçu pour représenter le marché obligataire canadien. Précédemment nommée « l'indice obligataire universel DEX ».

P E M B R O K E

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Aperçu du portefeuille

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de portefeuille du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

Portefeuille par segment de marché	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Sociétés canadiennes	50,5%
Sociétés étrangères	17,9%
Émetteurs gouvernementaux canadiens ou émetteurs liés à un gouvernement canadien	15,8%
Émetteurs gouvernementaux étrangers ou émetteurs étrangers liés à un gouvernement	11,6%
Obligations - Adossées à des actifs ou à des créances hypothécaires	4,1%
Trésorerie	0,1%
Autre actifs net à court terme	0,0%
Total	100,0%

Obligations par cote de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AAA	26,0%
AA	24,4%
A	49,5%
Total	99,9%

Les 25 positions principales

Société	Rendements	Échéance	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
1 Apple Inc.	2,51%	19 août 2024	9,1%
2 Highway 407	7,13%	26 juil. 2040	8,9%
3 GE Capital	(Q CDOR +120)	6 févr. 2023	8,4%
4 Royal Bank of Canada CB	(3M CDOR + 36)	23 mars 2020	7,7%
5 ORNGE Issuer Trust	5,73%	11 juin 2034	4,9%
6 New Brunswick Highway	6,47%	30 nov. 2027	4,3%
7 The Walt Disney Company	2,76%	7 oct. 2024	4,1%
8 Toronto Hospital Secured	5,64%	8 déc. 2022	4,1%
9 NAV Canada	7,56%	1 mars 2027	4,1%
10 Neder Waterschapsbank	4,55%	16 mars 2029	3,8%
11 ONTREA, Private Placement	4,62%	9 avr. 2018	3,3%
12 SP LP & SP1 LP	3,21%	15 juin 2019	2,8%
13 TD Bank	1,68%	8 juin 2021	2,8%
14 KFW	5,05%	4 févr. 2025	2,5%
15 Eurofima	5,15%	13 déc. 2019	2,5%
16 Heathrow Funding Limited	3,25%	12 mai 2025	2,0%
17 Milit-Air Inc.	5,75%	30 juin 2019	1,9%
18 PepsiCo Inc.	2,15%	6 mai 2024	1,7%
19 TransCanada Pipeline	8,29%	5 févr. 2026	1,6%
20 Merrill Lynch NHA MBS	(M CDOR + 5)	1 déc. 2019	1,4%
21 Honda Canada Finance	(Q CDOR +65)	3 déc. 2018	1,4%
22 Neder Waterschapsbank	5,20%	31 mars 2025	1,3%
23 Bankers Hall LP	4,38%	20 nov. 2023	1,3%
24 Merrill Lynch FRN NHA MBS	(M CDOR+24)	1 juin 2022	1,3%
25 BNG	0,0455	15 févr. 2019	1,3%
Les 25 positions principales			88,5%

P E M B R O K E

LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices indiqués. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. Les informations présentées sont celles prescrites par la réglementation; il est donc normal que les totaux diffèrent, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fondée sur la moyenne de parts en circulation durant l'exercice et que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les parts de catégorie A sont offertes aux investisseurs individuels. Les parts de catégorie O peuvent être souscrites par Le Fonds de Croissance et de Revenu GBC et par d'importants investisseurs privés ou institutionnels, tel que peut le déterminer le Gestionnaire de temps à autre, au cas par cas.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE A				
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice ⁽¹⁾	12,98	13,19	13,22	12,72	13,15
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :					
Total des revenus	0,47	0,49	0,49	0,53	0,54
Total des charges	(0,13)	(0,14)	(0,14)	(0,14)	(0,13)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	(0,04)	0,07	0,02	0,06	0,13
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	(0,08)	(0,27)	(0,04)	0,45	(0,45)
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽²⁾	0,22	0,15	0,33	0,90	0,09
Distributions aux porteurs de parts rachetables :					
Revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,33)	(0,35)	(0,36)	(0,39)	(0,42)
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	(0,09)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	(0,33)	(0,35)	(0,36)	(0,39)	(0,51)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	12,84	12,98	13,19	13,22	12,72

(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice.

(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.

(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de l'exercice.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)	CATÉGORIE A				
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	25 132	31 617	34 548	34 395	34 991
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 957	2 436	2 619	2 603	2 751
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾⁽⁵⁾	1,01	1,04	0,99	1,04	1,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ⁽²⁾⁽⁵⁾	1,04	1,06	1,02	1,09	1,03
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽³⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁴⁾	25,34	16,14	38,47	37,39	30,17
Valeur liquidative par part (\$)	12,84	12,98	13,19	13,22	12,72

(1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds d'Obligations Canadien GBC a vu des frais renoncés ou absorbés pour toutes les années présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation devrait se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.

(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

(5) Le 1^{er} juillet 2017, GPPP a réduit les frais de gestion du Fonds d'Obligations Canadien GBC (parts de catégorie A) de 0,75 % à 0,65 %. Si le changement de frais de gestion avait été en vigueur depuis le début de l'exercice 2017 le ratio des frais de gestion ajusté pour le Fonds aurait été le suivant : 0,95 % (0,99 % avant renoncations ou prises en charge).

Si le nouveau modèle de paiement des honoraires, en vigueur le 1^{er} janvier 2018, avait été en vigueur depuis le début de l'exercice 2017 le ratio des frais de gestion ajusté pour le Fonds aurait été 0,21 % (0,25 % avant renoncations ou prises en charge).

PEMBROKE
LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Faits saillants financiers (suite)

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE O				
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice ⁽¹⁾	12,97	13,19	13,21	12,71	13,18
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :					
Total des revenus	0,47	0,49	0,49	0,53	0,55
Total des charges	(0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour l'exercice	(0,04)	0,06	0,03	0,06	0,11
Profits (pertes) latent(e)s pour l'exercice	(0,11)	(0,27)	(0,02)	0,42	(0,48)
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ⁽²⁾	0,29	0,25	0,47	0,99	0,16
Distributions aux porteurs de parts rachetables :					
Revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,46)	(0,46)	(0,47)	(0,51)	(0,54)
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	(0,09)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ⁽³⁾	(0,46)	(0,46)	(0,47)	(0,51)	(0,63)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	12,82	12,97	13,19	13,21	12,71

(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice.

(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.

(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de l'exercice.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)	CATÉGORIE O				
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ⁽¹⁾	17 903	15 515	17 282	19 143	17 408
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 396	1 197	1 311	1 449	1 369
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,22	0,19	0,16	0,18	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%) ⁽²⁾	0,23	0,20	0,17	0,19	0,20
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽³⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁴⁾	25,34	16,14	38,47	37,39	30,17
Valeur liquidative par part (\$) ⁽⁴⁾	12,82	12,97	13,19	13,21	12,71

(1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds d'Obligations Canadien GBC a vu des frais renoncés ou absorbés pour toutes les années présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation devrait se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.

(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds a versé au Gestionnaire, GPPP, des frais de gestion de 233 798 \$, au cours de l'exercice. Les frais de gestion pour les parts de catégorie A du Fonds d'Obligations Canadien GBC sont calculés en fonction de l'actif net mensuel moyen du Fonds à un taux annuel de 0,65 % (0,75 % avant le 1^{er} juillet 2017). Aucuns frais de gestion ne sont payés par le Fonds à l'égard des parts de catégorie O. Les investisseurs qui ont le droit d'acheter des parts de catégorie O versent directement au Gestionnaire des frais négociés pour les services de conseil en placement. Ces frais sont payés mensuellement. Les frais de gestion du Fonds ont été utilisés par le Gestionnaire pour payer les coûts reliés à la gestion du portefeuille de placements, à la fourniture d'analyses de placement et de recommandations, à la prise de décisions de placement, et à la fourniture d'autres services. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucuns des frais de gestion reçus par le Fonds n'ont été utilisés par le Gestionnaire pour régler des commissions ou d'autres formes de rémunération de courtiers (collectivement les « coûts reliés à la distribution ») payées à des courtiers inscrits ou à des contrepartistes pour des parts du Fonds achetées et détenues par les investisseurs.

P E M B R O K E
LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

P E M B R O K E
G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

150, rue King Ouest, bureau 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada
Tél. 416 366-2550 800 668-7383 Téléc. 416 366-6833

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4, Canada
Tél. 514 848-0716 800 667-0716 Téléc. 514 848-9620

Gestion privée de placement Pembroke Ltée est courtier en
fonds d'investissement et gestionnaire des fonds GBC.
Gestion Pembroke Ltée est conseiller en placements.
Canso Investment Counsel Ltd. est conseiller en placements.

Service de garde : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Registres des documents du porteur de parts fournis par L & T Infotech Services financiers Technologies Inc.
Audit annuel : Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l.

